

Initiatives parlementaires

la Rouge, le conseil municipal de Scarborough a décidé, le 11 juillet 1988, de réserver 5 000 acres le long du cours inférieur de la Rouge à des fins rurales et pour protéger l'environnement naturel.

Bien que le gouvernement ontarien ait fait connaître son intention de protéger l'écosystème de la Rouge, il n'a pas encore répondu au gouvernement fédéral qui a offert, il y a un an, d'affecter 10 millions de dollars à la création d'un parc du patrimoine naturel. Il est évident qu'on veut préserver la vallée de la Rouge. Il y a toutefois un manque de coordination et de direction. Il importe donc, à mon avis, que la Chambre appuie sans réserve cette motion priant le gouvernement d'engager des négociations avec la province de l'Ontario. C'était à l'origine pour créer un parc régional qu'on a acheté ce terrain dans la région métropolitaine. À la fin de 1989, l'assemblée législative de l'Ontario a approuvé la constitution d'un parc provincial.

Le gouvernement fédéral a offert un soutien financier. Il est temps de passer à l'action. La motion à l'étude aujourd'hui reconnaît que la situation est urgente et prévoit des mesures décisives. C'est un miracle que le bassin de la vallée de la Rouge ait survécu si longtemps. Si nous voulons qu'il continue d'exister, la première chose à faire serait d'appuyer cette motion.

En conclusion, j'espère que ces négociations mèneront à l'adoption de la proposition du groupe *Save the Rouge Valley System*. Nous pourrions ainsi nous assurer que la prochaine génération hérite non seulement d'une partie mais de la totalité du réseau.

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir par expérience que les terrains affectés ou mis de côté à d'autres fins qu'au transport ou qu'à la construction de grandes routes ou de tours présentent d'énormes difficultés. La vallée de la Rouge ne fait pas exception.

On sait qu'il y aura toujours d'importants intérêts en conflit lorsqu'il s'agit de réserver des terrains à des fins récréatives ou en vue de préserver la faune. On trouvera toujours des prétextes pour ne pas procéder à la mise en oeuvre du projet.

Je soutiens que ce n'est pas une question que l'on peut résoudre du point de vue technique, car toutes les objections d'ordre technique ne seront jamais réfutées de façon satisfaisante. C'est une décision d'ordre politique, qui exige une volonté politique.

De toute évidence, à la suite des initiatives de la députée de Scarborough-Centre et de celui de Scarborough-Rouge River, la Chambre va faire preuve de volonté politique aujourd'hui et il est manifeste que les députés des trois partis vont souscrire avec enthousiasme à l'idée de réserver ces terrains à des fins récréatives et pour protéger la faune à l'intention des générations à venir.

• (1350)

Ce message devrait être très clair pour les parlementaires de Queen's Park. Les questions liées au transport, aux lignes de transmission d'électricité et ainsi de suite sont très complexes, et il faudra des années pour trouver une solution satisfaisante.

La volonté politique est donc un facteur très important. Il convient de souligner le rôle qu'a joué l'association *Save the Rouge Valley System* à cet égard non seulement en produisant des documents d'information très intéressants, mais aussi en présentant constamment des instances à divers organismes de l'agglomération torontoise ces deux dernières années. Si jamais ce projet se concrétise, ce sera en grande partie grâce à cette association.

Il s'agit ici de la qualité de la vie dans l'agglomération torontoise. Nous avons déjà laissé passer une occasion unique avec les terrains situés en bordure du port qui avaient été réservés en 1971. À cause de décisions politiques stupides et d'une mauvaise gestion, ils ne sont plus destinés à devenir un parc urbain, comme il était prévu à l'origine, mais sont devenus progressivement ce qu'ils sont maintenant, à savoir des terrains presque entièrement lotis.

Nous avons connu cette expérience et nous en avons assez de ce genre de laisser-aller auquel nous avons assisté alors qu'il y avait une occasion rêvée pour les habitants de Toronto de reprendre contact avec leur principal avantage géographique, à savoir leur lac Ontario. Une autre occasion se présente à nous maintenant. Nous ne voulons pas la laisser échapper. Le terrain n'est peut-être pas aussi idéalement situé qu'en bordure du